

« La future métropole n'a que très peu de compétences »

Alors que l'Assemblée nationale étudie à partir du 17 février le projet de loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale, Patrick Devedjian réaffirme la position des élus de Paris Métropole : faire du Grand Paris une métropole ambitieuse pouvant affronter la concurrence internationale.

Le syndicat mixte Paris Métropole – rassemblant plus de deux cents collectivités toutes sensibilités politiques confondues – s'est réuni le 13 février à Pantin pour la première fois sous la présidence de Patrick Devedjian. L'occasion pour les élus de dénoncer la « rupture » entre le projet de loi NOTRe issu de la commission des lois de l'Assemblée et le « compromis historique » voté le 8 octobre à « 94 % par le conseil des élus de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris », a rappelé M. Devedjian, président de Paris Métropole depuis le 19 décembre.

Les élus espèrent revenir sur « le chemin du consensus » promis par le Premier Ministre il y a quelques mois. « Le climat semble évoluer en ce sens, a exprimé Patrick Devedjian suite à une rencontre avec les conseillers techniques de Manuel Valls. Nous sommes donc dans l'attente de nouvelles avancées. »

Parmi ces attentes, la possibilité pour la métropole de déléguer, au moins provisoirement, ses compétences à des collectivités. Car si la métropole doit voir le jour au 1^{er} janvier 2016, « il va se passer du temps avant qu'elle n'ait des services opérationnels », a souligné M. Devedjian. Autre avancée : « il semblerait que l'on puisse gérer les offices de l'habitat au niveau local », s'est également réjoui M. Devedjian lors de la conférence de presse organisée à l'issue de la séance plénière du syndicat.

Autre problème soulevé : celui de la gouvernance. « En l'état actuel, la métropole aura 348 conseillers alors que la Région n'en a que 209 pour un territoire deux fois plus grand. C'est une machine à dépenser de l'argent puisqu'en même temps, elle n'a que très peu de compétences ». Les attributions de la future Métropole sont un autre point qui fait débat. « Premièrement elle fait de la norme. Deuxièmement elle fait de la péréquation (la répartition des ressources fiscale entre les collectivités, ndlr). Et troisièmement, elle fait un peu d'aménagement et de logement », a détaillé le président. Si cette dernière a si peu de compétences « ce n'est pas parce qu'elle aura été vidée de ses compétences à la demande des élus, a tenu à souligner M. Devedjian. C'est parce qu'elle n'est pas dotée des compétences qui sont sa raison d'être : l'attractivité, les compétences économiques et stratégiques ». Car « l'objectif de la métropole est de permettre au Grand Paris de faire face à son premier concurrent, le Grand Londres ».